



## PROJET YANNE

### LA CFDT INTERPELLE LES DIRIGEANTS

### DU GROUPE

#### En quoi consiste le projet Yanne ?

Il consiste - sous couvert de simplification - à ce que chaque Caisse d'Épargne et chaque Banque Populaire rachète les 20% de participation que possédait Natixis dans chacune d'entre elles sous forme de CCI (Certificats Coopératifs d'investissement).

#### Les interrogations de la CFDT ?

Ce que les dirigeants oublient de dire : ce rachat se fait à un prix excessif, l'ensemble des Banques Populaires et Caisses d'Épargne va perdre 8 milliards de fonds propres et s'endetter à hauteur d'un montant équivalent auprès de BPCE.

Dans ces conditions, la CFDT s'interroge sur les conséquences de cette opération pour les salariés : faudra-t-il « ramer davantage » pour compenser ce « chèque sans prévision » ? S'agit-il de rendre plus belle la mariée Natixis afin de la vendre au plus offrant ?

Comment certaines Banques ou Caisses vont-elles faire face à une perte d'au moins 20% de leurs fonds propres : par une baisse de leur développement commercial ? par des fusions ou des plans sociaux pour abaisser le volume d'emploi ?

Et ceci dans le contexte de la construction du Plan Stratégique 2014 2017.

*Vous voulez en savoir plus sur l'opération Yanne, sur l'action de la CFDT, sur ces propositions ? Contactez-nous.*

Rejoignez les équipes CFDT de votre entreprise.

#### Que propose la CFDT ?

La CFDT a immédiatement formulé plusieurs **revendications**:

- Faire en sorte que cette opération financière n'ait pas d'impact négatif sur les montants d'intéressement et de participation des salariés.
- Demander une compensation à BPCE sous forme d'un engagement écrit de reversement de dividendes aux Banques et Caisses.
- Demander des garanties sur l'emploi afin que les salariés (tant des Banques, Caisses que de Natixis) ne soient pas les « dindons de la farce » de cette opération financière.

#### Pourquoi agir avec la CFDT ?

La CFDT est la première organisation syndicale du Groupe BPCE. Pourquoi ? Tout simplement parce **qu'elle agit pour tous** en s'engageant résolument auprès de tous les salariés du groupe BPCE. S'engager, c'est s'opposer mais aussi formuler des propositions crédibles pour mettre au pied du mur les directions. **S'engager pour tous**, c'est proposer, agir sans discrimination et obtenir des résultats qui profitent à tous. La CFDT le démontre au quotidien tant au niveau national que local.